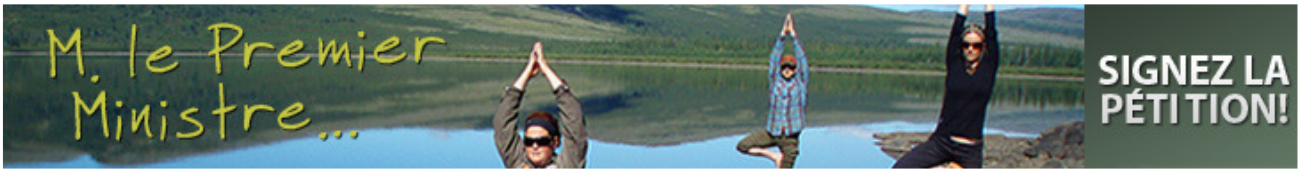

En novembre 2008, lors de la campagne électorale provinciale, le chef du Parti libéral du Québec et premier ministre, M. Jean Charest, a promis la protection d'au moins 50 % du Nord québécois. Cette promesse, il l'a réitéré lors de l'annonce de l'atteinte du premier objectif de protection du protection, soit 8 %, en mars dernier.

Protéger au moins 50 % de notre nature sauvage est un enjeu primordial pour lutter contre les changements climatiques et conserver la biodiversité de notre faune et notre flore. Joignez-vous à nous pour demander au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, de tenir sa promesse et de s'engager à la protection d'au moins 50 % de cette région située au nord du 49e parallèle. Chaque voix compte, ajoutez la vôtre !

Monsieur le Premier Ministre,

Je suis préoccupé(e) par la protection de ma nature sauvage et des espèces qui l'habitent. Vous nous avez promis la protection d'au moins 50 % du Nord du Québec lors de la dernière campagne électorale et plusieurs fois depuis. Je vous demande de respecter votre promesse et de vous engager non seulement dans la protection d'au moins 50 % de notre territoire nordique, mais aussi de conserver l'habitat du caribou forestier et la biodiversité au sud du 49ième parallèle.

Nom, Prénom	Adresse	Courriel	Téléphone	Signature/Initiales

Notez que l'utilisation de papier s'explique par les nouvelles normes gouvernementales sur la déposition de pétitions électroniques qui ne seront plus, dorénavant, comptabilisées. Seules les signatures en version papier seront retenues par l'Assemblée nationale. Les pétitions électroniques sont considérées comme un appui supplémentaire, mais non comptabilisé, par le gouvernement.